

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Chers citoyennes et citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, il me fait plaisir de vous livrer le rapport sur la situation financière de la Municipalité de Rougemont. Ce document vous fait rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. De plus, celui-ci sera diffusé sur le territoire de la municipalité selon les modalités déterminées par le Conseil.

Faits saillants des états financiers 2018

Les principaux investissements pour 2018 sont de l'ordre de 4 134 675.41\$ à savoir:

- Travaux d'infrastructures de la Grande-Caroline
- Aménagement extérieur du Centre des Loisirs Cousineau-Saumure
- Installation du jeu d'eau Lassonde
- Achat d'un chargeur sur roues
- Achat d'équipement incendie

Pour ces investissements, la Municipalité a obtenu 2 625 607.78\$ à titre d'aide financière des gouvernements fédéral et provincial, auprès de divers programmes ou contributions. L'investissement de la municipalité est donc de 1 509 067.63\$.

Sommairement, pour l'année 2018, la Municipalité a enregistré des revenus de fonctionnement de 6 360 731 \$ et des charges de 6 236 977 \$, laissant un excédent de fonctionnement de l'exercice de 716 \$. Ce montant est minime dû au fait que nous avons payé les travaux réalisés à la Branche 32A du Ruisseau de la Branche du Rapide en 2018 mais les sommes taxées aux citoyens concernés seront comptabilisées en 2019.

Le surplus accumulé général, non affecté à des postes particuliers, s'élevait au 31 décembre 2018 à 41 470 \$. La municipalité dispose également de surplus affectés, pour un montant de 1 295 030 \$, surtout au niveau du service d'aqueduc, pour des situations imprévues ou de futurs investissements. La Municipalité a aussi d'un fonds de roulement de 325 000 \$, dont un montant de 267 835 \$ est engagé au 31 décembre 2018 pour divers projets d'investissement antérieurs.

Au 31 décembre 2018, la dette à long terme s'élevait à 1 950 223 \$, de ce montant, la municipalité recevra 405 971 \$, en subvention. Il s'agit, en grande majorité, de dettes qui s'appliquent à des services qui ne sont pas fournis à l'ensemble de la municipalité et qui ne peuvent donc être remboursées par les surplus.

Rapport de l'auditeur indépendant

Les états financiers de l'année 2018 ont été audités par la firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton, dont voici un extrait de son rapport :

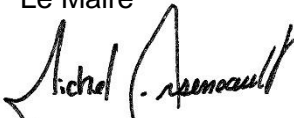
« À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité [de Rougemont] au 31 décembre 2018 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

Conclusion

Nous avons réalisé plusieurs projets d'envergure au cours des dernières années et plusieurs restent à venir, majoritairement au niveau des infrastructures. Sachez que, tant le conseil municipal que l'administration municipal travaillent dans le but d'offrir, aux citoyens de Rougemont, les meilleurs services au meilleur coût. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier les membres du conseil de leur implication et saluer le travail de l'équipe municipale.

En terminant, je me permets de vous rappeler, chères citoyennes, chers citoyens, que vous êtes toujours les bienvenus aux séances du Conseil municipal afin de vous exprimer, poser vos questions ou simplement vous tenir au fait de la vie municipale.

Le Maire



Michel Arseneault